



Niveau III

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

BILAN ENERGETIQUE 1

2023

Puidoux



Approche du diagnostic oriental

Date limite d'inscription : 5 août 2023

(20 jours avant début du cours)

ENSEIGNANT	KAZUNORI SASAKI SENSEI Président de l'Association IOKAI SHIATSU Europe
TRADUCTION	Samuel Haettenschwiler
DATES	25-26-27 août 2023
LIEUX	PUIDOUX – IOKAI DOJO Route du Verney 20A, 1070 Puidoux
RENSEIGNEMENTS	Secrétariat Iokai Shiatsu Tel. 024 441 51 58 secretariat@iokai.ch

CONTENU

Do in, Qi gong et Méditation : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, des mouvements dynamiques et le travail sur la respiration.

Travail d'écoute, mobilisations et toucher superficiel du dos et Hara

Etude des Trois Trésors, 4 Shin et des 8 Ko (Shi Shin Hatchi Ko)

Introduction à la physiopathologie des Zang Fu et analyse de la typologie corporelle et du visage

Mise en lien de la Thérapie Complémentaire avec le diagnostic.

OBJECTIFS

Expliquer le concept des Trois Trésors et développer la compréhension du Shen, du Jing et du Qi
 Approfondir la connaissance de la physiopathologie des Zang Fu
 Intégrer les premières notions destinées à établir un bilan énergétique qui permette d'ajuster le traitement aux besoins spécifiques de chaque jusha.
 Utiliser le toucher spécifique à l'examen superficiel du Hara et du dos
 Expliquer les relations entre les fonctions organiques et les différentes zones du Hara et du dos
 Faire preuve de calme intérieur et d'une approche sans jugement.
 Expliquer ce qu'est la dynamique du Ki-Ketsu et son rôle dans le maintien de la santé.
 Pratiquer des mobilisations articulaires en fonction des méridiens, en vue ou suite à un bilan énergétique.
 Décrire les types morphologiques associés aux 5 Eléments et expliquer les 4 Shin et les 8 Ko

PROTOCOLES ET SUIVI : PROTOCOLES – DOCUMENTATION et 3^{ème} ENTRETIEN

L'apprenant poursuit sa pratique personnelle régulière avec des personnes de son entourage ou d'autres apprenants.

Il rédige durant ce Niveau III 1 et 2 1^{er} module, **24** protocoles – documentations de Niveau III Bilan énergétique, puis **38** lors du 2^{ème} module, plus **15** protocoles sur 3 cycles de 5 traitements.

Il est responsable de les classer et de les faire comptabiliser par un enseignant à l'examen final théorique sans quoi il n'y aura pas accès.

Il doit prendre également contact avec un enseignant et fixer un rendez-vous pour un entretien après une supervision : Amener pour discussion, 5 protocoles-documentations.

3 entretiens de 0.5 h sont exigés sur tout le cursus.

Se référer à la page du site « Protocoles de traitement et suivi ».

PRE-REQUIS

Niveau I - Niveau II – Niveau III 1^{er} module Méridiens Avancé

Exécuter les enchaînements des 4 katas avec une posture, une respiration et une pression correcte.
 Identifier les 12 méridiens par le toucher, les traiter et savoir exécuter les mobilisations afférentes.

EXAMENS Examens partiels pratiques Niv. III (Méridiens Avancé, Bilan énergétique et Katas Avancé) 0.5 h et théoriques (Bilan énergétique) 1.5 h en fin de Niveau III, 2 modules complets sur 2 ans effectués. Inscription à part.

DUREE **19,5 h** Exigence cursus : 2 modules de Bilan 1 (39h)

HORAIRE **PUIDOUX 9h30 – 12h30 et 13h30 – 17h**

PRIX **CHF 600.- le cours complet**
 ou
CHF 400.- pour 2 journées au minimum pour les certifiés et les apprenants qui ont déjà suivi 2 fois le cours de Niveau III Bilan énergétique 1.

DEMANDE Se munir de chaussures d'intérieur pour circuler dans le Iokai-Dojo.

EXIGENCES SUITE FORMATION

Niv. III Bilan énergétique 2 et Niveau III Bilan énergétique Intégration.

Puis Niveau III Bilan énergétique 1 et 2, 2^{ème} module l'année suivante.

Après Niv III Bilan énergétique 1 et 2, 2 modules complets, Examens partiels pratiques de Niveau III.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu, compris et accepte les conditions suivantes :

¹ Paiement de la totalité du montant du cours, respect du règlement en vigueur et décharge l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours.

² Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.

³ En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁴ En cas de désistement non lié au point ³, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁵ Il est obligatoire de suivre **ce cours en entier** lors de cette session. Le 100% des heures du cours est exigé sur la formation : les heures manquantes doivent être rattrapées lors de la session suivante, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné.

En cas de force majeure, raison adressée au secrétariat et sur présentation **d'un certificat médical**, vous aurez la possibilité de remplacer gratuitement **uniquement lors de la session suivante** le cours manqué.

⁶ Au cas où vous envisageriez la certification, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation lokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.

⁷ Les **mesures Covid** de la Confédération en vigueur au moment du cours seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre.

⁸ Si le cours devait être annulé en raison des mesures Covid de la Confédération, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement.

⁹ Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'Association Suisse lokai shiatsu (cf. demande d'adhésion)

¹⁰ Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage ou / et les échanges de pratique. Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but. Merci d'en informer le secrétariat si vous y êtes opposés.

¹¹ Pour toute inscription qui parviendra au secrétariat après la date limite d'inscription, 50 CHF de frais seront facturés en plus du prix du cours

¹² Un rabais de 50 % est accordé aux certifiés lokai membres de l'Association Suisse lokai Shiatsu pour le cours complet.